

Jeu exposition « Place de la République, les 100 voies (x) de la laïcité »

En pratique, comment ça marche ?

Accueil théâtralisé : l'animateur, vêtu de l'écharpe tricolore accueille les enfants et leur annonce qu'ils participent à l'inauguration de la La Place de La République :
L'animateur inaugure le jeu en coupant le ruban tricolore et invite les enfants à s'installer sur la Place de la République, symbolisée au sol.

Commence alors un voyage historique et interactif autour de la mise en place progressive du principe de laïcité en France. Les enfants disposent alors des bases fondamentales et vont pouvoir comprendre comment ce principe prend vie dans leur vie quotidienne, ceci grâce à la déambulation dans les divers boulevards, avenues et rues thématiques.

Les enfants sont invités à choisir un des boulevards proposés (boulevard de la liberté, boulevard du vivre ensemble, boulevard de la citoyenneté...).

Imaginons qu'ils choisissent le boulevard de la liberté. Les enfants se déplacent donc sur la place de la liberté. Afin d'aborder le thème de la **liberté**, l'animateur lit avec les enfants un des témoignages recueilli dans le cadre de l'exposition « Les 100 voies de la laïcité », par exemple, pour ce boulevard, le témoignage de **Mémona Hintermann, grand reporter et membre du CSA** a été choisi : « la laïcité, c'est la liberté de vivre, en restant soi-même, tout en respectant les autres ! ». Ensuite, l'animateur propose aux enfants qui le souhaitent de dire librement au reste du groupe ce qui leur traverse l'esprit (bâton de parole matérialisé sous forme de mégaphone).

Après que tous les enfants volontaires se sont exprimés, l'animateur ouvre le débat en posant avec les enfants : tous les propos ont-ils été respectueux ? Peut-on tout dire ou tout faire librement dans notre pays ? Quelles sont les limites ? Pourquoi ?

Après avoir animé le débat et répondu aux questionnements des enfants, l'animateur rappelle que la liberté est une valeur fondamentale en France et qu'elle est dans la devise de la République Française : liberté égalité fraternité.

Les enfants ont ensuite le choix de déployer soit l'**avenue de l'expression**, soit l'**avenue des croyances**.

Imaginons qu'ils choisissent le thème de l'expression. Une vidéo avec des personnages animés leur sera alors projetée : deux enfants de deux pays différents exprime leur opinion sur une nouvelle loi voté par le gouvernement de leur pays. L'un dit ce qu'il pense sincèrement de cette loi et exprime qu'il n'est pas d'accord, l'autre exprime le contraire de ce qu'il pense réellement et une bulle apparaît avec le fond de sa pensée.

Les enfants sont invités à dire de quelle liberté il est question dans cette vidéo. S'en suit un débat sur la liberté d'expression en France et dans le monde.

L'aventure continue sur le même principe dans les différentes rues comme la rue de la presse qui abordent la liberté d'expression dans les journaux, sur internet et le traitement de l'information (supports : deux couvertures de journaux traitant complètement différemment une même information) , ou bien la rue de l'humour qui a pour objectif de faire réfléchir les enfants à la différence entre rire et se moquer (support ludique : jeu du de cartes avec divers personnages humoristiques).

Selon le temps disponible, il est possible d'aller explorer une partie ou la totalité des voies. Cependant, à la fin de chaque séance, l'animateur invite les enfants à **construire collectivement une production** (dessin, chanson, texte...) qui représente pour eux la laïcité. Cette création sera ensuite affichée dans le boulevard en construction (**boulevard participatif**).